



Déclassifié¹

AS/Soc (2016) PV 03 add
27 mai 2016
Fsocpv03add_2016

**Commission des questions sociales, de la santé
et du développement durable**

Procès-verbal

**de la 26^e réunion du Réseau des parlementaires de référence de l'APCE
contre la violence sexuelle à l'égard des enfants
tenue le jeudi 21 avril 2016, à Strasbourg
« Présentation du projet pilote à Chypre : un exemple de bonne
pratique »**

Ouverture de la réunion

La réunion est ouverte par **Mme Stella Kyriakides, présidente** de la commission des questions sociales, de la santé et du développement durable, qui souhaite la bienvenue aux nouveaux venus dans le réseau : Mme Aaja Chemnitz Larsen (Danemark), Mme Margareta Budner (Pologne), Mme Mailis Reps (Estonie) et M. Luís Leite Ramos (Portugal), ainsi que Mme Athina Kyriakidou, ancienne parlementaire de référence pour Chypre.

La **présidente** rappelle aux participants que 2016 sera la dernière année des activités du réseau, sous réserve de la disponibilité de fonds. Suite à l'appel à financement auprès des parlements nationaux pour qu'ils contribuent au financement des activités, des contributions volontaires ont été versées par le Luxembourg, la Suisse, le Portugal et Chypre ; les activités pourront ainsi être prolongées jusqu'en juillet. La **présidente** réitère l'appel à financement dans ce contexte, et remercie les parlementaires qui ont relayé l'appel à financement auprès de leurs gouvernements ou de leurs parlements, dont Mme Groth, parlementaire de référence pour l'Allemagne. Des résultats remarquables et sans précédents ont pu être obtenus grâce aux nombreuses contributions reçues pendant les cinq années de la campagne. Cependant, afin d'éliminer toutes les formes de violence sexuelle envers les enfants, la **présidente** invite instamment ses collègues à continuer, au sein de leurs parlements respectifs, à lutter contre ces atteintes graves aux droits humains des enfants, notamment à l'occasion de la Journée européenne pour la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels (le 18 novembre de chaque année).

Passant au thème central de la réunion, la **présidente** rappelle que le projet pilote à Chypre (mai 2013 - avril 2016) a été cofinancé par la fondation A.G. Leventis et coordonné par l'APCE. En sa qualité de parlementaire de référence pour Chypre, elle a participé au projet et elle est fière des nombreux et grands progrès qui ont pu être accomplis. Elle se félicite en particulier que le Parlement chypriote a ratifié la Convention de Lanzarote du Conseil de l'Europe et adopté une loi pour éliminer la violence sexuelle à l'égard des enfants, ce qui constitue pour Chypre une avancée majeure. Le gouvernement a en outre décidé de constituer un comité ministériel ad hoc chargé d'élaborer une stratégie nationale de protection des enfants contre l'exploitation sexuelle, les abus sexuels et la pornographie infantile, et d'ouvrir une Maison des enfants sur le modèle islandais du *Barnahus*. Un programme de formation a été lancé en 2015 et se poursuit jusqu'à la clôture du projet en avril 2016. Il a été élaboré en tenant compte des besoins des différents acteurs concernés afin d'aider à la conception de la Maison des enfants et de renforcer une justice

¹ Le projet de procès-verbal a été approuvé et déclassifié par la commission des questions sociales, de la santé et du développement durable lors de sa réunion du 2 juin 2016 à Paris.

adaptée aux enfants victimes de violence sexuelle. La conférence de presse donnée à l'occasion de la première Journée européenne (18 novembre 2015) a été retransmise sur toutes les chaînes de télévision chypriotes et a fait la promotion de la nouvelle animation vidéo « Parle à quelqu'un de confiance ».

La présidente se dit confiante dans la durabilité du projet, grâce à l'appui indéfectible de Mme Anastasia Papadopoulos et aux experts recommandés par le Conseil de l'Europe pour la conception et la création de la Maison des enfants ; elle ne doute pas que tous les partenaires impliqués dans le projet continueront de coopérer. Elle remercie M. Bragi Guðbrandsson et M. George Nikolaidis, qui ont accepté de former des acteurs chypriotes aux exigences de la Convention de Lanzarote en matière de gestion des affaires et au modèle islandais du *Barnahus*. Ce projet, sur lequel s'appuieront les changements à Chypre, fait aussi figure d'exemple pour tous les parlementaires, car il ne se limite pas à la ratification de la Convention de Lanzarote, mais s'attache aussi à la mettre en œuvre.

La présidente présente les intervenants :

- M. Anastasios Paul Leventis, président du conseil d'administration de la Fondation A.G. Leventis
- Mme Anastasia Papadopoulos, experte nommée par le Conseil des Ministres pour élaborer la Stratégie nationale et membre du groupe de pilotage du projet
- Mme Leda Koursoumba, commissaire aux droits des enfants de Chypre et membre du groupe de pilotage du projet

ainsi que deux partenaires du projet pilote :

- Mme Eleni Karayianni, psychologue à l'Université de Chypre, qui a participé en qualité d'expert à la réunion de juin 2015 du réseau sur la question du traitement des auteurs d'agressions sexuelles sur des enfants. Elle a codirigé l'étude sur la prévalence de la violence sexuelle à l'égard des enfants à Chypre
- M. Joseph Varughese, directeur général de l'ONG chypriote 'Hope for Children', qui est un partenaire actif du projet pilote.

Echange de vues avec les intervenants

M. Anastasios Paul Leventis, président du conseil d'administration de la Fondation A.G. Leventis

Discours écrit en annexe (annexe 1)

Mme Anastasia Papadopoulos, experte nommée par le Conseil des Ministres pour élaborer la Stratégie nationale et membre du groupe de pilotage du projet

Mme Papadopoulos déclare que les résultats du projet sont sans équivoque. L'étude menée par l'Université de Chypre a conduit à réévaluer le problème de la violence sexuelle à l'encontre des enfants dans le pays. Du point de vue juridique, la condamnation des auteurs d'agressions sexuelles est aussi essentielle. Si la ratification de la Convention de Lanzarote et l'adoption d'une loi sont des étapes importantes, elles sont insuffisantes. Le problème doit être pris dans sa réalité globale, y compris sociale, et pas seulement d'un point de vue juridique ; à cet égard, une formation appropriée de tous les professionnels est centrale.

Mme Papadopoulos note que pour la première fois, les autorités chypriotes ont reconnu que la protection des enfants relève de leur responsabilité. Le groupe de pilotage du projet a formé un grand nombre de professionnels, a mis en place une action mieux coordonnée et instauré une coopération de qualité entre les différents acteurs. Sa demande d'élaborer une stratégie nationale de protection des enfants contre la violence sexuelle a été acceptée : la Stratégie nationale et un plan d'action sur trois ans ont été adoptés le 21 mars 2016. Ils sont précis et contiennent des dispositions importantes, dont les suivantes :

- prévention primaire : éducation sexuelle obligatoire pour les enfants dès l'âge de six ans. Tous les enseignants seront formés en conséquence et le cours sera inclus dans leur formation. Les médias seront formés et les sociétés publicitaires vont revoir leurs lignes directrices. Un site Web assurera la promotion des campagnes ;
- prévention secondaire : les services sociaux formeront des professionnels et créeront un nouvel outil. L'association des médecins produira un manuel ;
- prévention tertiaire, de façon à éviter le risque de re-victimisation des enfants : le projet de Maison des enfants avance bien, une équipe pluridisciplinaire sera chargée d'interroger l'enfant victime en utilisant les nouvelles technologies.

En termes de recherche, Chypre demandera une aide au financement dans le cadre du programme « Daphné » de l'Union européenne.

Une commission baptisée 'The Voice' sera créée en réponse à une demande d'évaluation indépendante de la mise en œuvre du plan d'action ; elle sera composée de représentants du secteur intergouvernemental et d'ONG.

Mme Papadopoulos conclut en soulignant que la situation actuelle est le résultat de l'action du Conseil de l'Europe à Chypre. La prochaine étape est la mise en œuvre du plan d'action.

Mme Leda Koursoumba, commissaire aux droits des enfants de Chypre et membre du groupe de pilotage du projet

Discours écrit en annexe (annexe 2)

Discussion

Partant du principe que Chypre est un petit pays, **Baroness Massey** se demande si un pays plus grand et diversifié comme le Royaume-Uni aurait pu obtenir de tels résultats.

Mme Günay informe que le Parlement turc a créé une commission d'enquête contre la violence sexuelle à l'égard des enfants. Elle souhaiterait partager cette bonne pratique et les bonnes pratiques identifiées partout dans le monde.

Mme Kyriakidou, première parlementaire de référence pour Chypre, rappelle aux participants qu'elle a assisté à la conférence de lancement de la Campagne UN sur CINQ à Rome. Elle félicite tous les membres du groupe de pilotage du projet qui ont permis d'élaborer un excellent programme et d'obtenir des résultats concrets à Chypre. Elle remercie chaleureusement la Fondation Leventis.

M. Barilaro félicite Chypre pour les progrès importants accomplis dans la lutte contre cette violation des droits humains des enfants et relève que Chypre a également accueilli une réunion du réseau des parlementaires de référence en mai 2014. Concernant le financement, il estime que toute contribution volontaire, même modeste, profite à la cause des enfants et permet de poursuivre les activités du réseau. Il remercie la Fondation Leventis.

La présidente convient que toute contribution serait effectivement la bienvenue pour soutenir les activités du réseau.

Mme Rapti remercie le réseau qui lui a été d'une grande aide pour son travail en tant que coordinatrice de la Campagne UN sur CINQ en Grèce les trois dernières années. Dans le cadre de ses activités, 200 au total, elle a distribué des brochures, tenu 63 réunions avec des institutions pour nouer des alliances et s'est rendue dans 60 communes. Elle présente deux nouveaux outils de la campagne :

- « Kiko », un conte traduit en braille grec et anglais
- une courte vidéo d'animation, « Miki » (« victoire » en français) pour apprendre aux enfants que leur corps leur appartient et leur montrer comment réagir.

Elle informe également le réseau que de nouveaux outils sont en préparation et seront présentés à la prochaine réunion et elle remercie la Fondation Leventis pour le lancement de la campagne à Chypre, soulignant le besoin de financements privés.

En réponse à Baroness Massey, **Mme Karayianni** insiste sur la nécessité de disposer de données pour soutenir les politiques publiques. Une étude a été menée dans le cadre du projet pilote à Chypre, grâce au soutien du Conseil de l'Europe et de la Fondation Leventis. A partir du questionnaire ICAST, elle a montré la prévalence de la violence sexuelle à l'égard des enfants, un phénomène jusque-là contesté à Chypre. La recherche a servi de point de départ pour changer les politiques et les comportements et pour briser les tabous, et a permis d'obtenir cet excellent résultat.

Pour **M. Varughese**, si une ONG peut sensibiliser l'opinion, son efficacité repose sur une politique publique de qualité. Grâce à l'action coordonnée de tous les acteurs concernés, le projet a permis d'établir une politique efficace à Chypre.

Pour **Mme Papadopoulos**, quelle que soit la taille du pays, le succès dépend d'un ensemble de principes fondamentaux : une véritable coopération entre les parties prenantes et une base législative solide. En ce sens, l'expérience chypriote est exemplaire, puisque le manque de coopération a été comblé.

Mme Koursoumba souligne que le parlement a pris l'initiative, le gouvernement a suivi et la participation de la société civile a été exceptionnelle – c'est cela qui a créé une telle dynamique à Chypre. Grâce au projet, tous les acteurs ont voulu agir vite. Depuis 2008, son bureau a travaillé très dur sur le même sujet, mais il n'y a pas eu de réaction positive au niveau politique. Lorsqu'elle a proposé d'introduire l'éducation sexuelle dans les programmes scolaires, les médias l'ont accusée d'inciter les enfants à avoir des rapports sexuels.

Baroness Massey attire l'attention sur le fait qu'au Royaume-Uni, le processus de décision est ponctué d'étapes complexes. La première chose à faire est de convaincre les ministres de soutenir une campagne. Dans son pays, le Groupe parlementaire multipartite sur les enfants est parvenu à bien coopérer avec tous les secteurs de la société civile, mais le gouvernement n'a pas été impliqué.

M. Leventis indique que grâce à la gestion du Conseil de l'Europe et à l'implication de tous les acteurs, le parlement et le gouvernement ont été convaincus d'agir avec efficacité. La Fondation Leventis estime que le projet a été un grand succès et devrait être poursuivi. C'est un exemple à suivre pour les autres pays.

La présidente souhaite ensuite la bienvenue à la Secrétaire Générale adjointe du Conseil de l'Europe, Mme Gabriella Battaini-Dragoni, et lui donne la parole.

Le point sur les activités récentes du Conseil de l'Europe en matière de lutte contre la violence sexuelle à l'égard des enfants

Mme Battaini-Dragoni fait le point sur la Campagne UN sur CINQ, qui s'est achevée en novembre 2015 après avoir obtenu de nombreux succès et réalisé tous ses objectifs. Deux nouveaux pays, l'Allemagne et la République slovaque, ont ratifié la Convention de Lanzarote, à laquelle 40 pays sont désormais parties. L'Estonie devrait la ratifier prochainement. Elle invite les parlementaires des autres six pays (Arménie, Azerbaïdjan, République tchèque, Irlande, Norvège et Royaume-Uni) à s'employer à assurer une ratification rapide de la convention. Concernant l'adhésion possible du Maroc à la Convention de Lanzarote, ouverte aux Etats non membres du Conseil de l'Europe, la procédure a également bien avancé. L'Union européenne a fait part de son intérêt pour accéder à la convention, ce qui peut aussi être considéré comme un développement très positif.

La première édition de la Journée européenne pour la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels a été un véritable succès. Le 18 novembre 2015 a été l'occasion pour le Conseil de l'Europe de lancer une nouvelle vidéo de sensibilisation à la violence sexuelle à l'égard des enfants et à la Convention de Lanzarote : « Parle à quelqu'un de confiance », qui s'adresse aux enfants de 9 à 13 ans. Des partenaires dans 23 Etats membres du Conseil de l'Europe ainsi que des ONG internationales et d'autres acteurs ont organisé des événements à l'occasion de cette journée et beaucoup ont traduit la vidéo dans leur langue nationale. L'Assemblée parlementaire n'a pas été en reste : Anne Brasseur, ancienne présidente de l'APCE, a fait une déclaration et de nombreux parlementaires ont organisé ou ont participé à des manifestations dans leur pays. Enfin, l'Assemblée parlementaire a organisé un lâcher de ballons devant le Conseil de l'Europe le 9 décembre 2015 avec la participation de collégiens de la région.

Mme Battaini-Dragoni encourage les participants à lire attentivement le premier rapport de mise en œuvre sur « la protection des enfants contre les abus sexuels commis dans le cercle de confiance » adopté par le Comité de Lanzarote le 4 décembre dernier. Ce rapport identifie aussi bien les bonnes pratiques que les éventuelles défaillances. Elle les incite également à se pencher sur la nouvelle stratégie du Conseil de l'Europe pour les droits de l'enfant (2016-2021) adoptée par le Comité des Ministres le 2 mars dernier et à soutenir sa mise en œuvre, qui sera dirigée par un comité intergouvernemental d'experts, le CAHENF.

En conclusion, elle remercie le réseau pour l'excellent travail réalisé en faveur de la protection des enfants.

Discussion

La présidente remercie la Secrétaire Générale adjointe d'avoir partagé l'enthousiasme du réseau depuis ses débuts. Elle approuve la nécessité de créer un réseau entre les différents acteurs au niveau national.

Mme Pecková informe les participants que le Parlement tchèque a ratifié la Convention de Lanzarote en octobre dernier.

M. Barilaro considère qu'il sera difficile de maintenir la dynamique de la campagne en 2016 et demande ce qu'il adviendra en 2017, le problème étant loin d'être résolu. Si de plus en plus d'adultes abusés sexuellement dans leur enfance parlent aujourd'hui, les enfants eux-mêmes continuent de vivre dans la honte et la culpabilité de nombreuses années. Il invite instamment la Secrétaire Générale adjointe à continuer de considérer la situation de ces enfants comme une priorité. Ce projet pilote pourrait servir de base pour demander aux pays d'adopter une approche similaire.

La présidente soutient la proposition.

Mme Fataliyeva revient sur les 5 années d'action du réseau pendant la Campagne UN sur CINQ et l'expertise fournie, et souhaite continuer à lutter pour le bien-être des enfants. Elle rappelle les activités menées dans le cadre de la campagne en Azerbaïdjan. Chypre est un exemple à suivre. De nouveaux problèmes, liés notamment aux enfants réfugiés, doivent aussi être traités.

Mme Battaini-Dragoni confirme l'importance du problème des enfants réfugiés. Vu le grand nombre de ratifications de la Convention de Lanzarote, elle souligne que les parlementaires devraient désormais suivre sa mise en œuvre, notamment à l'occasion de réunions de discussion avec les membres du Comité de Lanzarote.

La présidente rappelle qu'un parlementaire participe systématiquement aux réunions du Comité de Lanzarote. Elle remercie la Secrétaire Générale adjointe, les intervenants et tous les participants pour leurs contributions très utiles et clôt la réunion.

Annexe 1

Discours de M. Anastasios Paul Leventis

Madame la Présidente,

Chers membres de la commission,

La Fondation A.G. Leventis a décidé, il y a trois ans, d'accepter la proposition du Conseil de l'Europe de cofinancer la Campagne UN sur CINQ en Europe, en promouvant un programme pilote à Chypre. En effet, cette proposition venait d'un bon ami de Chypre et membre de cette commission, Sir Alan Meale, mais elle était aussi, aux yeux de nos administrateurs, si fondamentale pour la société qu'il était impossible de l'ignorer.

La mission première de la Fondation A.G. Leventis est d'agir dans les domaines de la culture, de l'éducation et, plus récemment, de la durabilité environnementale. A première vue, cette proposition semble peut-être ne pas relever du champ habituel de nos activités. Mais en y regardant de plus près, nos administrateurs ont reconnu que la protection des enfants faisait partie des fondamentaux de la culture de toute société civilisée. Comme le dit ma collègue Anastasia, il n'y a rien qui soit plus révélateur de l'âme d'une société que la manière dont elle traite ses enfants.

Au moment où la proposition a été faite, Chypre avait déjà signé la Convention de Lanzarote (en 2007), mais ne l'avait pas ratifiée ni n'avait commencé les préparatifs indispensables à son application. Nos administrateurs ont noté que, selon la proposition, l'objectif premier de la collaboration entre la Fondation et le Conseil de l'Europe était de mettre Chypre dans les conditions lui permettant de ratifier et de mettre en œuvre la Convention de Lanzarote avant la fin de 2016. C'est cette date butoir qui a été décisive pour nous, car nous aimons inscrire le déroulement et l'achèvement de nos projets dans un calendrier précis. En l'occurrence, Chypre n'a pas ratifié la convention en 2016, elle l'a fait en 2014, un an après le début de notre coopération. La convention est de fait en vigueur à Chypre depuis le 1^{er} juin 2015.

Comment a-t-on mis en œuvre l'accord passé entre le Conseil de l'Europe et la Fondation A.G. Leventis ? Un Comité directeur a été créé qui comprend non seulement le parlementaire chypriote de référence, notre Présidente de séance M^{me} Stella Kyriakides, mais aussi six institutions et organisations choisies comme partenaires du Conseil de l'Europe pour le projet : la Commissaire aux droits des enfants, la municipalité de Nicosie, le comité chargé de la lutte contre la violence dans la famille, l'Unesco, l'ONG Hope for Children-UNCRC Policy Centre et l'Université de Chypre.

Je dois avouer que je ne m'attendais pas à ce que le Comité arrive à ces résultats en si peu de temps même en connaissant bien la passion et le dévouement de chacun des partenaires dans ce domaine. Au cours de ces trois ans, le Comité directeur a si bien réussi à influencer le discours politique que les décisions prises ont débouché sur une révision complète et une nouvelle rédaction de la législation pertinente à Chypre. Ces mesures et l'élan public suscité par la promotion de la Campagne UN sur CINQ ont ouvert la voie à la ratification de la Convention de Lanzarote. Le Comité directeur a ensuite pris l'initiative en suggérant au Président de la République qu'une stratégie nationale soit adoptée par le Gouvernement de Chypre. Le 21 mars, la Stratégie nationale et un plan d'action exhaustifs pour les trois prochaines années ont été adoptés par le Conseil des ministres de Chypre. Le plan et la Stratégie ont été conçus avec la participation active du Comité pour s'attaquer globalement à la question des abus et de l'exploitation sexuels des enfants, en associant pour la première fois non seulement tous les services publics compétents mais aussi des organisations non gouvernementales, des associations professionnelles, des associations sportives et les médias.

En qualité de Président de la Fondation A.G. Leventis, je suis heureux de vous faire part de la très grande satisfaction de notre conseil d'administration pour le succès remporté à Chypre par l'initiative du Conseil de l'Europe. Je saisis aussi cette occasion pour remercier la commission des questions sociales de l'Assemblée et le Secrétariat pour leur coopération fructueuse et la possibilité offerte à Chypre de faire avancer ce que l'on peut sans nul doute qualifier d'exemple de bonne pratique internationale dans le domaine de la protection des enfants contre les abus et l'exploitation sexuels.

Annexe 2

Discours de Mme Leda Koursoumba



C'est un honneur pour moi d'avoir été invitée à m'exprimer devant le réseau de l'APCE des parlementaires de référence contre la violence sexuelle à l'égard des enfants pour présenter les enseignements tirés de la mise en œuvre du projet pilote mené par le Conseil de l'Europe à Chypre dans le cadre de sa Campagne UN sur CINQ.

Mesdames et Messieurs les membres de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe,

Malgré les efforts déployés de longue date pour lutter contre l'exploitation et les abus sexuels visant des enfants, une des pires formes de violation de leurs droits, les sociétés européennes sont toujours aux prises avec ce problème social majeur.

Cette réalité dérangeante souligne la nécessité de renforcer nos efforts pour éliminer toutes les formes de délinquance sexuelle à l'égard des enfants. Pour ce faire cependant, il faut que les Etats mettent en place un cadre juridique efficace et de vaste portée et adoptent une stratégie globale. Grâce au projet pilote mené par le Conseil de l'Europe dans le cadre de sa Campagne UN sur CINQ – et c'est avec fierté que je vous l'annonce aujourd'hui en ma qualité de commissaire aux droits des enfants – Chypre a accompli les deux. Le chemin a néanmoins été long.

La lutte contre l'exploitation et les abus sexuels visant des enfants n'est pas un terrain inconnu à Chypre. Les services sociaux et la police ont longtemps joué un rôle de premier plan en la matière. Toutefois, leurs interventions étaient essentiellement de nature répressive et fondées principalement sur le code pénal. Les campagnes de sensibilisation, si tant est qu'il y en ait eu, se limitaient à la médiatisation de certaines affaires criminelles. Il va sans dire que les initiatives d'autonomisation des enfants étaient très limitées.

La création d'une institution indépendante de défense des droits de l'enfant, en 2008, a été une étape essentielle dans la promotion des droits des enfants à Chypre et dans la lutte contre l'exploitation et les abus sexuels visant des enfants dans le pays. En tant que première commissaire pour la protection des droits des enfants, j'ai placé la lutte contre les abus sexuels au premier rang de mes priorités. D'emblée, j'ai entrepris de mener toute une série d'activités, consistant notamment à interpeler le gouvernement et le parlement (en relation avec l'exercice du pouvoir législatif et le contrôle parlementaire), à sensibiliser la société tout entière – adultes et enfants – et à autonomiser les enfants. C'est ainsi que mon bureau est intervenu et a communiqué publiquement aux fins soit de sensibiliser la population à ce problème et de souligner la nécessité d'adopter des mesures, soit de passer au crible certaines pratiques et procédures (par exemple, la manière de recueillir les témoignages des enfants en cas d'allégations d'abus sexuels) et, le cas échéant, d'exprimer publiquement mon désaccord au sujet de certaines décisions judiciaires rendues dans ce domaine.

Ayant établi que la planification et la coordination entre les diverses parties prenantes faisaient défaut, j'ai défendu la nécessité d'élaborer une stratégie nationale et un plan d'action pour prévenir et combattre toute forme d'abus envers les enfants, et plaidé en faveur d'une prise en charge adaptée des enfants victimes d'abus au sein de leur famille et en dehors. A cet égard, j'ai sollicité l'aide du ministre compétent pour inviter tous les partenaires, gouvernementaux (services sociaux, services de santé mentale, police) comme non gouvernementaux, à participer à la définition des rôles/responsabilités de chaque secteur et de chaque organisme dans la prévention de la violence à l'égard des enfants.

En novembre 2010, j'ai assisté, à Rome, au lancement européen de la Campagne UN sur CINQ du Conseil de l'Europe contre la violence sexuelle à l'égard des enfants. Par la suite, j'ai tenu à mobiliser toutes les parties concernées à Chypre pour atteindre les deux objectifs de la campagne. Dans ce cadre, j'ai invité le ministre compétent à prendre l'initiative de créer un « comité national » constitué de l'ensemble des partenaires (organismes publics, commissaire aux droits des enfants, ONG, société civile, autorités locales, médias, parents, unions à tous les niveaux d'enseignement, etc.) en vue d'assurer la coordination de la

campagne à Chypre. Parallèlement, j'ai attiré l'attention du procureur général et du ministre sur la nécessité de mettre en place le cadre législatif nécessaire à la ratification et la mise en œuvre de la Convention de Lanzarote. Malheureusement, aucune mesure concrète ou presque n'a été prise.

Trois ans plus tard toutefois, en 2013, les choses ont commencé à changer avec le projet pilote intitulé « Renforcer les politiques nationales visant à faire cesser la violence sexuelle à l'égard des enfants : projet du Conseil de l'Europe intégrant des initiatives pilotes à Chypre », coordonné par l'APCE et cofinancé par la Fondation A.G. Leventis.

A la faveur de la mobilisation manifeste de l'ensemble des parties concernées (services publics, autorités indépendantes et société civile), nous avons pu accomplir des progrès à un rythme accéléré.

Le projet a été mis en œuvre par un groupe de pilotage ainsi composé : Mme Stella Kyriakides, membre du Parlement chypriote et rapporteure générale de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe sur les enfants, Mme Anastasia Papadopoulou, représentante de la Fondation A.G Leventis, le Comité consultatif pour la prévention et la lutte contre la violence dans la famille, la Ville de Nicosie, la Commission nationale chypriote pour l'Unesco, l'Université de Chypre, l'ONG « Hope For Children »-UNCRC Policy Centre et, naturellement, la commissaire chypriote aux droits des enfants.

Les membres du groupe ont travaillé collectivement et individuellement pour atteindre les deux objectifs de la campagne. Ils ont organisé des activités communes, tout en menant à bien leurs projets respectifs dans leurs domaines de compétence. Etant donné mon mandat de commissaire aux droits des enfants, il était essentiel à mes yeux que les enfants soient associés à ce projet ; aussi ai-je facilité leur participation aux programmes de sensibilisation de la classe politique, de la société en général et des enfants eux-mêmes. Mon équipe de jeunes conseillers a joué un rôle important dans cette entreprise.

Le projet a notamment permis, et c'était une première à Chypre, d'où son importance, de faire réaliser une étude épidémiologique par l'Université de Chypre afin de déterminer l'étendue du problème dans le pays. J'avais en effet souvent souligné l'absence d'une telle étude dans le cadre de mon activité de veille. Les résultats, choquants mais plus ou moins attendus, ont mis au jour un taux de près d'un sur quatre, ce qui nous a permis non seulement d'établir une cartographie précieuse des domaines dans lesquels nous devons intervenir mais aussi d'avoir un outil supplémentaire pour nos activités de plaidoyer, d'élaboration de politiques et de sensibilisation.

La réalisation majeure du projet a été l'adoption d'un cadre législatif complet donnant à Chypre les moyens de lutter plus efficacement contre l'exploitation et les abus sexuels visant des enfants. Cette évolution n'aurait pu se faire sans le travail acharné, constant et actif des membres du groupe. Résultat : Chypre a adopté une nouvelle loi nationale complète en juillet 2014, ouvrant la voie à la ratification de la Convention de Lanzarote, effectivement ratifiée le 12 février 2015 et entrée en vigueur le 1^{er} juin 2015.

Le projet a été une réussite, c'est incontestable. Non seulement a-t-il permis d'adopter un cadre juridique efficace et complet, mais il a facilité l'information, la sensibilisation et l'autonomisation des enfants, des familles et de la société en général dans le domaine de la prévention de l'exploitation et des abus sexuels envers les enfants et de la lutte contre ces phénomènes, à travers plusieurs manifestations et activités organisées sur tout le territoire chypriote par l'ensemble des partenaires, y compris les enfants. Il me faut ici souligner le rôle important que mon équipe de jeunes conseillers a joué pour établir un dialogue avec les enfants et les jeunes et militer en faveur d'une éducation complète à la santé et aux droits sexuels et reproductifs.

Les membres du groupe de pilotage – et c'est un autre aspect important du projet – ont également mis en place un programme de formation à l'intention de partenaires clés, notamment les professionnels tels que les juges, les procureurs, la police, les travailleurs sociaux, etc.

Mesdames et Messieurs les membres de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe,

Avant la clôture du projet pilote, le Conseil des ministres a constitué un comité ministériel *ad hoc* composé de quatre ministres (de la Protection sociale, de l'Éducation, de la Santé et de la Justice) et chargé d'élaborer une stratégie nationale de protection des enfants contre l'exploitation sexuelle, les abus sexuels et la pornographie infantile. Mme Anastasia Papadopoulou, nommée au même moment conseillère auprès du comité *ad hoc*, a récemment présenté un projet de stratégie nationale très complète qui intègre tous les éléments importants. La stratégie a été approuvée par le Conseil des ministres le 23 février 2016 et est désormais en vigueur. Je pense sincèrement, et je l'ai publiquement déclaré à Chypre, que cette stratégie remédie à toutes les insuffisances du système que j'ai recensées tout au long de mon activité de veille. La

stratégie prévoit notamment, et c'est là un de ses résultats majeurs, de créer une Maison des enfants (sur le modèle de la *Barnahus* islandaise) pour répondre à la nécessité de mettre en place des procédures adaptées aux enfants en ce qui concerne, d'une part, l'aide aux victimes et à leur famille ainsi que leur prise en charge et d'autre part, les poursuites pénales.

Chers amis,

J'ai commencé par dire, ce matin, que la protection des enfants contre toutes les formes de violence et d'abus et, en particulier, la prévention de la violence sexuelle, faisaient partie de mes priorités et constituaient l'un de mes principaux axes d'intervention depuis le début de mon mandat. J'ai parcouru ce chemin seule pendant de nombreuses années. Mais ce n'est plus le cas !

Le projet pilote de la Campagne UN sur CINQ a pu être mené à bien grâce au soutien institutionnel du Conseil de l'Europe et à la générosité financière de la Fondation A.G. Leventis. Les fondements d'une lutte effective contre l'exploitation et les abus sexuels visant des enfants à Chypre sont ainsi jetés, qui nous permettront de pallier les lacunes qui persistent depuis de nombreuses années. Aussi je me dois d'exprimer, au nom des enfants chypriotes, ma plus grande gratitude au Conseil de l'Europe, à l'APCE et à la Fondation A.G. Leventis pour avoir facilité la réalisation de ce projet à Chypre. Je remercie également les personnes présentes aujourd'hui mais aussi les absents qui ont œuvré avec ardeur à la réussite du projet. Nous avons désormais atteint une étape qui nous permet d'être optimistes quant à la réussite de notre action en faveur de la protection de nos enfants.

Je vous remercie.

Committee on Social Affairs, Health and Sustainable Development
Commission des questions sociales, de la santé et du développement durable

List of presence / *Liste de présence*

Strasbourg, 21 April 2016 / 21 avril 2016

Chairperson / Présidente :

Ms Stella Kyriakides		Cyprus / <i>Chypre</i>
-----------------------------	--	------------------------

Members / Membres

1. Mr Petrit VASILI Albania / *Albanie*
2. Ms Sílvia Eloísa **BONET** 1st
Vice Chairperson / 1^{er} vice-présidente Andorra / *Andorre*
3. M. Vahan BABAYAN Armenia / *Arménie*
4. Mr Franz Leonhard EßL Austria / *Autriche*
5. Mr Stefan SCHENNACH Austria / *Autriche*
6. Mrs Sevinj **FATALIYEVA** Azerbaijan / *Azerbaïdjan*
7. Mr Ganira PASHAYEVA HUSEYNOV Azerbaijan / *Azerbaïdjan*
8. Ms Cindy FRANSSSEN Belgium / *Belgique*
9. Stefaan VERCAMER Belgium / *Belgique*
10. Mme Milica MARKOVIĆ Bosnia and Herzegovina / *Bosnie-Herzégovine*
11. Mr Borislav BORISOV Bulgaria / *Bulgarie*
12. Mr Desislav CHUKOLOV Bulgaria / *Bulgarie*
13. Ms Nada TURINA-ĐURIĆ Croatia / *Croatie*
14. Ms Stella KYRIAKIDES Cyprus / *Chypre*
15. Mme Daniela FILIPIOVÁ Czech Republic / *République tchèque*
16. Ms Gabriela **PECKOVÁ** Czech Republic / *République tchèque*
17. Ms Aaja Chemnitz LARSEN Denmark / *Danemark*
18. Mr Jaak MADISON Estonia / *Estonie*
19. Ms Anne KALMARI Finland / *Finlande*
20. M. Damien ABAD France
21. Mme Maryvonne **BLONDIN** France
22. Mme Marie-Christine DALLOZ France
23. M. Denis JACQUAT France
24. Ms Guguli MAGRADZE Georgia / *Géorgie*
25. Ms Doris BARNETT Germany / *Allemagne*
26. Ms Sybille BENNING Germany / *Allemagne*
27. Ms Herlind GUNDELACH Germany / *Allemagne*
28. Mr Andrej HUNKO Germany / *Allemagne*
29. Ms Nina KASIMATI Greece / *Grèce*
30. Mr Evangelos MEIMARAKIS Greece / *Grèce*
31. Mr Márton GYÖNGYÖSI Hungary / *Hongrie*
32. Ms Erzsébet SCHMUCK Hungary / *Hongrie*
33. Mr Ögmundur JÓNASSON Iceland / *Islande*

Alternates / Remplaçant(e)s

- Ms Silva CAKA
- Mr Carles JORDANA
- Ms Naira **KARAPETYAN**
- Ms Angelika WINZIG
- Mr Andreas SCHIEDER
- Mr Vusal HUSEYNOV
- M. Muslum MAMMADOV
- M. Damien THIÉRY
- Ms Petra De SUTTER
- ZZ...
- Mr Antoni TRENCHÉV
- Ms Krasimira KOVACHKA
- Mr Josip BILAVÉR
- Ms Athina **KYRIAKIDOU**
- Mr Pavel HOLÍK
- Mr Rom KOSTŘICA
- Ms Christina EGELUND
- Ms Marianne MIKKO
- Ms Anne LOUHELAINEN
- Mme Catherine QUÉRÉ
- M. Gérard BAPT
- Mme Danielle AUROI
- M. Jean-Claude FRÉCON
- Mr Zviad KVATCHANTIRADZE
- Ms Elvira DROBINSKI-WEIß
- Mr Tobias ZECH
- Mr Axel E. FISCHER
- Ms Annalena BAERBOCK
- Ms Vasiliki KATRIVANOÛ
- Ms Eleni **RAPTI**
- Ms Mónika BARTOS
- Mr Gábor HARANGOZÓ
- Ms Oddný HARÐARDÓTTIR

34. Mr Joseph O'REILLY	Ireland / <i>Irlande</i>	Mr Michael McNAMARA
35. Ms Maria Teresa BERTUZZI	Italy / <i>Italie</i>	Ms Eleonora CIMBRO
36. Ms Nunzia CATALFO	Italy / <i>Italie</i>	Ms Cristina DE PIETRO
37. Mr Giuseppe GALATI	Italy / <i>Italie</i>	Mr Francesco Maria AMORUSO
38. Ms Laura PUPPATO	Italy / <i>Italie</i>	Ms Adele GAMBARO
39. M. Andris BĒRZINŠ	Latvia / <i>Lettonie</i>	Ms Inese LAIZĀNE
40. Mr Rainer GOPP	Liechtenstein	Mr Hubert LAMPERT
41. Mr Arturas SKARDŽIUS	Lithuania / <i>Lituanie</i>	Ms Dangutė MIKUTIENĖ
42. Mme Martine MERGEN	Luxembourg	Mme Françoise HETTO-GAASCH
43. Mr Deo DEBATTISTA	Malta / <i>Malte</i>	Mr Charlò BONNICI
44. Ms Liliana PALIHOVICI	Republic of Moldova / <i>République de Moldova</i>	Mr Valeriu GHILETCI
45. M. Jean-Charles ALLAVENA	Monaco	M. Christian BARILARO
46. Mr Goran TUPONJA	Montenegro / <i>Monténégro</i>	ZZ...
47. Mr Tuur ELZINGA	Netherlands / <i>Pays-Bas</i>	Ms Tineke STRIK
48. Mr Paul SCHNABEL	Netherlands / <i>Pays-Bas</i>	Mr Ahmed MARCOUCH
49. Ms Ingebjørg GODSKESEN	Norway / <i>Norvège</i>	Mr Tore HAGEBAKKEN
50. Ms Margareta BUDNER	Poland / <i>Pologne</i>	Mr Krzysztof BREJZA
51. Mr Krzysztof SITARSKI	Poland / <i>Pologne</i>	Ms Andżelika MOŹDŻANOWSKA
52. Mr Andrzej WOJTYŁA	Poland / <i>Pologne</i>	Ms Agnieszka POMASKA
53. M. Luís LEITE RAMOS	Portugal	ZZ...
54. Mme Helena ROSETA	Portugal	ZZ...
55. Mr Marian NEACȘU	Romania / <i>Roumanie</i>	Mr Ben-Oni ARDELEAN
56. Mr Cezar Florin PREDA	Romania / <i>Roumanie</i>	Mr Attila Béla-Ladislau KELEMEN
57. Mr Ionuț-Marian STROE 3rd Vice Chairperson / 3 ^{ème} <i>vice-président</i>	Romania / <i>Roumanie</i>	Mr Viorel Riceard BADEA
58. Paride ANDREOLI	San Marino / <i>Saint-Marin</i>	Mr Gerardo GIOVAGNOLI
59. Ms Elvira KOVÁCS	Serbia / <i>Serbie</i>	Mr Ninoslav STOJADINOVIĆ
60. Mr Aleksandar SENIĆ	Serbia / <i>Serbie</i>	Mr Dejan KOVAČEVIĆ
61. Ms Darina GABÁNIOVÁ	Slovak Republic / <i>République Slovaque</i>	Mr Ľuboš BLAHA
62. Mr Jan ŠKOBERNE	Slovenia / <i>Slovénie</i>	Mr Andrej ŠIRCELJ
63. Mr José Manuel BARREIRO	Spain / <i>Espagne</i>	Mme Maria Mercedes ROLDÓS
64. Ms Melisa RODRÍGUEZ HERNÁNDEZ	Spain / <i>Espagne</i>	Ms Ángela BALLESTER
65. M. Ovidio SÁNCHEZ	Spain / <i>Espagne</i>	ZZ...
66. Mr Markus WIECHEL	Sweden / <i>Suède</i>	Ms Boriana ÅBERG
67. Ms Carina OHLSSON	Sweden / <i>Suède</i>	Ms Eva-Lena JANSSON
68. M. Jean-Pierre GRIN	Switzerland / <i>Suisse</i>	Mr Hannes GERMANN
69. Mme Liliane MAURY PASQUIER	Switzerland / <i>Suisse</i>	M. Filippo LOMBARDI
70. Mr Vladimir GJORCHEV	"The former Yugoslav Republic of Macedonia" / <i>"L'ex-République yougoslave de Macédoine"</i>	Mr Imer ALIU
71. Mr Mehmet BABAOĞLU	Turkey / <i>Turquie</i>	Mr İbrahim Mustafa TURHAN
72. Ms Emine Nur GÜNAY	Turkey / <i>Turquie</i>	Mr Suat ÖNAL
73. Mr İlhan KESİCİ	Turkey / <i>Turquie</i>	Mr Haluk KOÇ
74. Mr Ertuğrul KÜRKCÜ	Turkey / <i>Turquie</i>	Ms Filiz KERESTECİOĞLU DEMİR
75. Mr Oleksandr BILOVOL	Ukraine	Mr Vladyslav GOLUB
76. Mr Serhii KIRAL	Ukraine	Mr Boryslav BEREZA
77. Mr Viktor VOVK	Ukraine	Mr Oleksii GONCHARENKO
78. Mr Mike WOOD	United Kingdom / <i>Royaume-Uni</i>	Ms Kelly TOLHURST
79. Mr Geraint DAVIES	United Kingdom / <i>Royaume-Uni</i>	Mr John PRESCOTT
80. Mr Jeffrey DONALDSON	United Kingdom / <i>Royaume-Uni</i>	Baroness Margaret EATON
81. Lord George FOULKES	United Kingdom / <i>Royaume-Uni</i>	Baroness Doreen MASSEY

CONTACT PARLIAMENTARIANS / PARLEMENTAIRES DE REFERENCE

	Country	Name
1	Albania	Olta Xhaçka
2	Andorra	Sílvia Eloïsa Bonet
3	Armenia	Naira Karapetyan
4	Austria	Gisela Wurm
5	Azerbaijan	Sevinj Fataliyeva
6	Belgium	Cindy Franssen
7	Belgium	Damien Thiéry
8	Bosnia and Herzegovina	Milica Marković
9	Bulgaria	Desislav Chukolov
10	Canada	David Tilson
11	Croatia	Igor Kolman
12	Cyprus	Stella Kyriakides
13	Czech Republic	Daniela Filipiová
14	Czech Republic	Gabriela Pecková
15	Denmark	Aaja Chemnitz Larsen
16	Estonia	Mailis Reps
17	France	Denis Jacquat
18	France	Maryvonne Blondin
19	Georgia	Chiora Taktakishvili
20	Germany	Annette Groth
21	Greece	Eleni Rapti
22	Hungary	Erzsébet Schmuck
23	Iceland	Ögmundur Jónasson
24	Latvia	Andris Bērziņš
25	Liechtenstein	Judith Oehri
26	Lithuania	Dangutė Mikutienė
27	Luxembourg	Françoise Hetto-Gaasch
28	Malta	Deborah Schembri
29	Mexico	Diva Hadamira Gastélum Bajo
30	Mexico	Aleida Alaves Ruiz
31	Republic of Moldova	Valeriu Ghiletschi
32	Monaco	Christian Barilaro
33	Montenegro	Predrag Sekulić
34	Morocco	Khadija Ezzoumi
35	Netherlands	Pieter Omtzigt
36	Norway	Ingebjørg Amanda Godskesen
37	Poland	Margareta Budner

38	Portugal	Luís Leite Ramos
39	Romania	Cezar Florin Preda
40	Romania	Mihai Viorel Fifor
41	Russian Federation	Olga Borzova
42	San Marino	Lorella Stefanelli
43	Serbia	Elvira Kovács
44	Slovak Republic	Darina Gabániová
45	Slovenia	Jan Škoberne
46	Sweden	Carina Ohlsson
47	Switzerland	Liliane Maury Pasquier
48	Turkey	Mehmet Kasim Gülpinar
49	Ukraine	Mariia Ionova
50	Parliamentary Assembly of Francophonie (APF)	Françoise Imbert

SPECIAL GUESTS / INVITÉS SPÉCIAUX

Ms / Mme Gabriella BATTAINI-DRAGONI Deputy Secretary General of the Council of Europe /
..... *Secrétaire Générale adjointe du Conseil de l'Europe*

Ms / Mme Eleni KARAYIANNI PsyD, Licensed Clinical Psychologist, University of Cyprus /
..... *Docteur en psychologie, clinicienne agréée,*
..... *Université de Chypre*

Ms / Mme Leda KOURSOUNBA Cyprus Commissioner for Children's Rights and member
..... of the project Steering Group /
..... *Commissaire aux droits des enfants de Chypre et*
..... *membre du groupe de pilotage du projet*

Mr / M. Anastasios Paul LEVENTIS Chairman of the Board of the A.G. Leventis Foundation /
..... *Président du conseil d'administration de la Fondation A.G. Leventis*

Ms / Mme Anastasia PAPADOPOULOS Expert appointed by the Council of Ministers to compile a
..... National Strategy and member of the project Steering Group /
..... *Experte nommée par le Conseil des Ministres pour élaborer*
..... *la Stratégie nationale et membre du groupe de pilotage du projet*

Mr / M. Joseph VARUGHESE Director General, "Hope For Children" UNCRC Policy Center, Cyprus /
..... *Directeur general, "Hope for children" UNCRC Policy Center, Chypre*

EMBASSIES / PERMANENT REPRESENTATIONS AND DELEGATIONS **AMBASSADES / REPRESENTATIONS ET DELEGATIONS PERMANENTES**

NAME / NOM	COUNTRY / PAYS
Ms / Mme Ioanna DEMOSTHENOUS	Permanent representation, Cyprus / <i>Représentation permanente, Chypre</i>
Mr / M. Michail KARAGIORGIS	Permanent representation, Cyprus / <i>Représentation permanente, Chypre</i>
Mr / M. Zeki ÖZTÜRK	Permanent representation, Turkey / <i>Représentation permanente, Turquie</i>
Ms / Mme Margarita PETROVITS	Permanent representation, Cyprus / <i>Représentation permanente, Chypre</i>
Ms / Mme Maria SAVIDOU	Permanent representation, Cyprus / <i>Représentation permanente, Chypre</i>
Mr / M. Socratis SOURVINOS	Permanent representation, Greece / <i>Représentation permanente, Grèce</i>
Ms / Mme Crisalla ZENIOU	Permanent representation, Cyprus / <i>Représentation permanente, Chypre</i>

COUNCIL OF EUROPE STAFF / SECRETARIAT DU CONSEIL DE L'EUROPE

Mr / M. Emmanuel BARON..... Directorate General of Democracy (DGII) /
 *Direction générale de la Démocratie (DGII)*
 Ms / Mme Françoise KEMPF..... Office of the Commissioner for Human Rights /
 *Bureau du Commissaire aux droits de l'homme*
 Mr / M. Mikaël POUTIERS..... Directorate General of Democracy (DGII) /
 *Direction générale de la Démocratie (DGII)*

**SECRETARIAT OF DELEGATION OR OF POLITICAL GROUP /
 SECRETARIAT DE DELEGATION OU DE GROUPE POLITIQUE**

NAME / NOM	COUNTRY / PAYS / GROUP
Ms / Mme Ana Maria GUAPO	Portugal
Ms / Mme Gabriella MARANGOU-d'AVERNAS	Cyprus / Chypre
Mr / M. Panicos POURGOURIDES	Cyprus / Chypre
Ms / Mme Voula SYRIGOS	Greece / Grèce
Ms / Mme Liisi VAHTRAMAE	Estonia / Estonie

ALSO PRESENT / EGALEMENT PRESENTS

NAME / NOM	ORGANISATION
Ms / Mme Panagiota MICHA	Visitor / Visiteur
Mr / M. Julien MICHEL.....	Eurocef NGO / Eurocef ONG
Ms / Mme Vasiliki PETROUTS	Visitor / Visiteur
Ms / Mme Foteini RAPTI.....	Adviser to Ms Eleni RAPTI, Greece / <i>Conseillère de Mme Eleni RAPTI, Grèce</i>
Ms / Mme Marion SÉNELLART DE VRIÈRE.....	Federation of Catholic Family Associations in Europe (FAFCE) / <i>Fédération des Associations Familiales Catholiques en Europe (FAFCE)</i>
Mr / M. Philippe TOUSSAINT	Federation of Catholic Family Associations in Europe (FAFCE) <i>Fédération des Associations Familiales Catholiques en Europe (FAFCE)</i>
Ms / Mme Fotini TSOUNI.....	Visitor / Visiteur

**Committee on Social Affairs, Health and Sustainable Development /
 Commission des questions sociales, de la santé et du développement durable**

NAME / NOM	
Ms / Mme Tanja KLEINSORGE	Head of the Secretariat / <i>Chef du Secrétariat</i>
Ms / Mme Maren LAMBRECHT-FEIGL.....	Secretary to the Committee / <i>Secrétaire de la commission</i>
Ms / Mme Jannick DEVAUX	Project Manager / <i>Chef de Projet</i>
Ms / Mme Alina BELIAEVA.....	Co-Secretary to the Committee / <i>Co-secrétaire de la commission</i>